

Regards

sur le niveau du coût de la main-d'œuvre et la durée de travail dans la Grande Région

Paul REIFF (STATEC)

Le document présent dresse un état des lieux en ce qui concerne le niveau des coûts de la main-d'œuvre et les durées moyennes de travail dans la Grande Région.

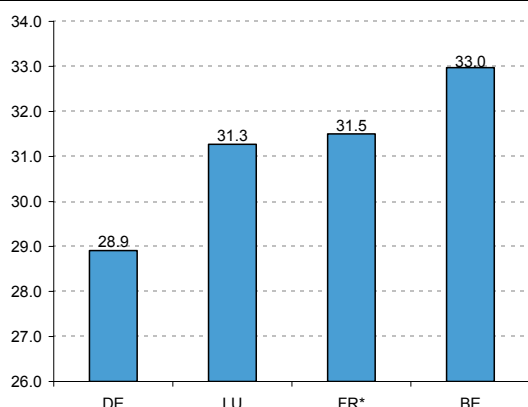
Les données à la base de cette publication sont issues de la dernière enquête sur le coût de la main-d'œuvre qui a été menée dans le cadre d'un règlement européen et dont les résultats viennent d'être diffusés par Eurostat.

Dans un précédent « Regards » (n° 2-2011), les chiffres nationaux des pays membres de l'UE ont été analysés. Pour une étude plus détaillée des résultats luxembourgeois de l'enquête, voir le bulletin du Statec n° 07_2010.

Dans le « Regards » cité ci-dessus, nous avons pu constater qu'au niveau du coût horaire moyen de la main-d'œuvre, le Luxembourg se situe en-dessous de la France et de la Belgique mais au-dessus de l'Allemagne (voir graphique 1).

Notons que depuis la publication du « Regards n° 2-2011 » en janvier 2011, la France a révisé ses chiffres.

Graphique 1: Coût horaire moyen en 2008 (en EUR)



Source: Eurostat - enquête CMO 2008; Secteurs B-S sans O; hors apprentis; coût par heure travaillée; *FR: chiffres révisés

Dans une optique régionale du marché du travail, il nous a paru intéressant de comparer plus directement le Grand-Duché avec ses régions limitrophes.

Pour cette analyse, nous avons retenu, en outre du Grand-Duché de Luxembourg, les quatre régions qui, du point de vue du marché du travail, peuvent être considérées comme formant la Grande Région, au vu des flux importants de frontaliers (et de migrants).

Il s'agit en l'occurrence:

- du Land Rheinland-Pfalz (Rhénanie-Palatinat) (DE-B)
- du Land Saarland (Sarre) (DE-C)
- de la Région France – Est (FR-4), regroupant la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté
- de la Région Wallonne (BE-3)

Remarquons que, pour la France, les données régionales d'Eurostat ne sont disponibles que pour l'ensemble de la Région France – Est (niveau NUTS1) et non pour la seule Lorraine qui constitue en principe le véritable partenaire de la coopération transfrontalière au niveau de la Grande Région.

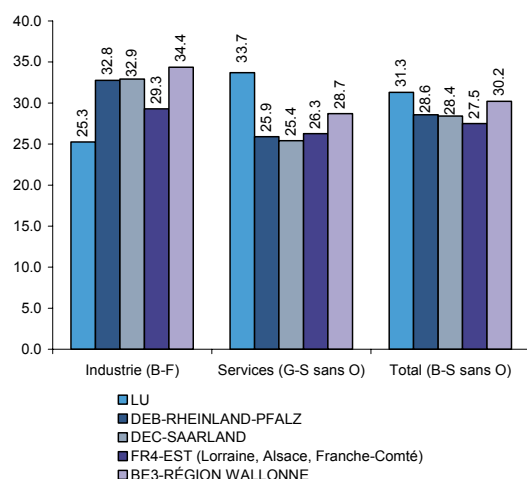
2 Regards 8-2011

sur le niveau du coût de la main-d'œuvre et la durée de travail dans la Grande Région

Le coût horaire grand-ducal est le plus élevé de la Grande Région dans les services et le plus bas dans l'industrie et le commerce

Si pour l'économie dans son ensemble, le coût horaire moyen de la main-d'œuvre du Grand-Duché est le plus élevé de la Grande Région (voir graphique 2), il faut aussi remarquer que les différences sont très faibles.

Graphique 2: Coût horaire moyen dans les cinq sous-régions (en EUR)



Source: EUROSTAT - enquête CMO 2008; hors apprentis

Au niveau sectoriel toutefois, il ressort clairement de l'enquête que le Luxembourg présente les coûts horaires moyens de loin les plus bas de la Grande Région dans l'industrie, et les coûts les plus élevés dans les services.

Le détail des secteurs (voir graphique 3) montre que dans l'industrie manufacturière (C) et la construction (F), le Grand-Duché est caractérisé par des coûts horaires sensiblement plus faibles que les régions voisines.

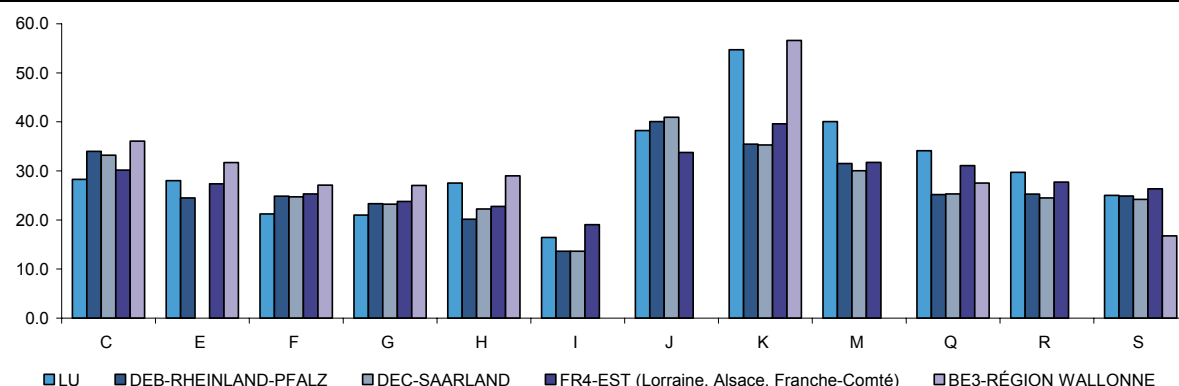
La même situation peut être observée dans le commerce (G).

Dans les services par contre, le Luxembourg fait face à des coûts salariaux plus élevés que toutes les régions limitrophes dans les secteurs M (activités spécialisées, scientifiques et techniques), Q (Santé humaine et action sociale) et R (Arts, spectacles, ...).

En ce qui concerne les services financiers et d'assurances (K), la place financière grand-ducale présente des coûts salariaux largement supérieurs à ses voisins directs français et allemands, mais légèrement inférieurs à ceux de la région wallonne.

Dans les autres branches des services, le Luxembourg se situe dans la fourchette de ses voisins.

Graphique 3: Coût horaire moyen dans les cinq sous-régions - par secteur d'activité (en EUR)



Source: Eurostat - enquête CMO 2008; hors apprentis; les données manquantes sont confidentielles

Si on décompose le coût de la main-d'œuvre en coût direct (salaires et traitements) et coût indirect (charges sociales patronales, frais de formation et autres coûts indirects, diminués des subventions reçues), on peut constater que le coût indirect est de loin le plus faible au Luxembourg (14% du coût total). Dans la région France-Est, il représente par contre 29% du coût total (voir tableau 1).

Tableau 1: Décomposition du coût total de la main-d'œuvre en coût direct et coût indirect dans les cinq sous-régions

	Coût direct (EUR)	Coût indirect (EUR)	Coût direct (% du total)	Coût indirect (% du total)
LU	26.9	4.4	86	14
RHEINL.-PFALZ	22.0	6.6	77	23
SAARLAND	21.9	6.5	77	23
FRANCE-EST	19.5	8.0	71	29
REG. WALL.	22.7	7.6	75	25

Source: EUROSTAT - enquête CMO 2008; hors apprentis

En ne considérant que le coût direct au lieu du coût total, l'ordre des cinq sous-régions n'en est pas modifié. Le différentiel au niveau des charges sociales ne permet donc pas d'expliquer les niveaux de coûts différents.

Heures travaillées : le Luxembourg en tête de la Grande Région

Rappelons (voir Regards 2-2011) qu'avec 1 790 heures, le Grand-Duché de Luxembourg compte parmi les cinq pays de l'Union Européenne où le nombre moyen d'heures effectivement travaillées par salarié par an est le plus élevé, et ce loin devant l'Allemagne (1 650), la Belgique (1 541) et la France (1 583, chiffre révisé).

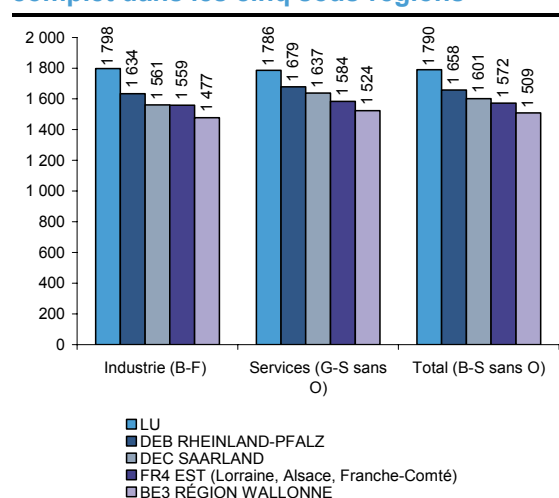
Qu'en est-il si l'on compare plus directement le nombre d'heures travaillées au Grand-Duché avec ceux des régions limitrophes (voir graphique 4)?

Il faut constater que le nombre d'heures travaillées en moyenne à Luxembourg dépasse celui des quatre régions limitrophes. Suivent

par ordre décroissant, la Rhénanie-Palatinat, la Sarre, l'Est de la France, et finalement, la Région Wallonne.

Cette même hiérarchie se retrouve aussi bien dans l'Industrie que dans les services.

Graphique 4: Nombre moyen d'heures travaillées par an et par salarié à temps complet dans les cinq sous-régions



Source: EUROSTAT - enquête CMO 2008; hors apprentis

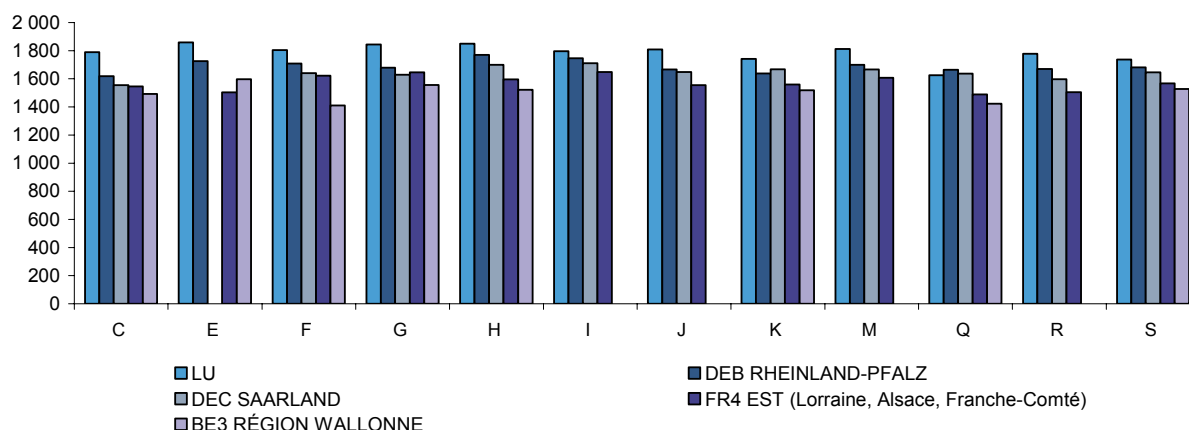
En étudiant les chiffres détaillés au niveau sectoriel (voir graphique 5), on peut constater que dans la quasi-totalité des secteurs, on travaille plus d'heures au Luxembourg que dans les régions limitrophes allemandes. Seule exception: dans le secteur Q, santé humaine et action sociale, les salariés des deux régions allemandes travaillent légèrement plus d'heures que leurs collègues au Luxembourg.

Quant aux salariés de la région France-Est et de la Région Wallonne, leur durée de travail moyenne est largement inférieure à celle des salariés au Grand-Duché dans tous les secteurs. Elle est également inférieure à celles des deux régions allemandes dans la quasi-totalité des secteurs.

4 Regards 8-2011

sur le niveau du coût de la main-d'œuvre et la durée de travail dans la Grande Région

Graphique 5: Nombre moyen d'heures travaillées par an et par salarié à temps complet dans les cinq sous-régions - par secteur d'activité



Source: EUROSTAT - enquête CMO 2008; hors apprentis; les données manquantes sont confidentielles

L'enquête a couvert les secteurs suivants de la classification NACE2:

- B: Industries extractives;
- C: Industrie manufacturière;
- D: Prod. et distr. d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné;
- E: Prod. et distr. d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution;
- F: Construction;
- G: Commerce; répar. d'auto. et de motocycles;
- H: Transports et entreposage;
- I: Hébergement et restauration;
- J: Information et communication;

- K: Activités financières et d'assurance;
- L: Activités immobilières;
- M: Act. spécialisées, scient. et techniques;
- N: Act. de serv. administratifs et de soutien;
- P: Enseignement;
- Q: Santé humaine et action sociale;
- R: Arts, spectacles et activités récréatives;
- S: Autres activités de services.

N'ont pas été couverts les secteurs:

- A: Agriculture, sylviculture et pêche
- O: Administration publique

L'enquête n'a concerné que les entreprises de 10 salariés ou plus.

Service central de la statistique et des études économiques
B.P. 304
L-2013 Luxembourg
Tél. 2478-4219 Fax 46 42 89
E-mail: info@statec.etat.lu
Internet: www.statistiques.lu

Pour en savoir plus:
Paul REIFF
Tél. 2478-8475
E-mail: paul.reiff@statec.etat.lu

Pour plus de détails sur les résultats luxembourgeois de l'enquête, le lecteur pourra se référer au bulletin du statec n° 07-2010 : <http://www.statistiques.public.lu/catalogue-publications/bulletin-Statec/2010/PDF-Bulletin-7-2010.pdf>